**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 56 (1911)

Heft: 2

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LVI° Année

N° 2

Février 1911

# Instruction d'une compagnie de cyclistes.

(Planches VI-IX).

Le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale (3 juin-25 novembre 1910) sur l'organisation de l'armée n'admet la formation de compagnies de cyclistes que pour régulariser l'administration, régler l'instruction et la discipline.

Le tableau E 5 du même message fixe la répartition d'une compagnie de cyclistes de la façon suivante:

	Officiers subalt.	Sergents.	Cap.	Appointés ou soldats
Etat-major de division	1	1	4	28
3 EM. de brigade d'I. chacun	1	1		2
6 EM. de régiment d'I. chacun			1	2-3
18 bataillons d'I. chacun				2
1 groupe de mitrailleurs	_		_	2-3
1 groupe de guides	. 1	1	4	24
1 brigade d'artillerie de campagne.		1	_	10
(y compris EM. de R. et de Gr.)				
1 parc de division		1	_	10
(y compris EM. de Gr.)				
1 bataillon de sapeurs	-			2
1-compagnie du télégraphe			_	4
1 lazaret de division		_		3
1 détachement des subsistances	-		_	4
A l'Etat-Major de division :				

<sup>1</sup> chef de compagnie; 1 sergent-major; 1 fourrier; 1 sous-officier mécanicien; 4 mécaniciens; 1 infirmier; 2 soldats du train.

Sous ce tableau, nous trouvons ces deux explications:

- « La section de cyclistes de l'état-major de division est aussi destinée à renforcer les cyclistes des avant-postes, à établir la liaison entre les colonnes du train et à leur sûreté, ainsi qu'au service de garde à l'état-major de division.
  - » La section de cyclistes du groupe de guides peut aussi être